

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL DE 1938, A LILLE

Ses promoteurs entendent répondre aux doléances et satisfaire aux désirs des dirigeants des centres touristiques et des syndicats d'initiative du Nord et de l'Est

Au cours d'un voyage récent dans la région de l'Est, nous avons recueilli les doléances de bon nombre de commerçants et de dirigeants de plusieurs syndicats d'initiatives qui ont dit comment il était injuste que des stations balnéaires ou thermales qui devaient servir l'avantage des habitants des régions étrangères fussent délaissées au profit de celles-ci.

Ces doléances ne sont, hélas, que trop fondées. Oui, il est regrettable à tous égards que les étrangers aient oublié le chemin de la France et que nos compatriotes aillent trop souvent chercher ailleurs les soins que réclame leur santé ou le simple repos au milieu de paysages apaisants qu'il leur serait si facile de trouver à bon compte dans leur propre pays.

Ces plaintes que nous avons entendues dans la région de l'Est, nous aurons pu, de même, les entendre dans la région du Nord qui devait bénéficier de la aussi de la faveur des touristes.

Sans parler des monuments qui restent tous du passé et nous permettent de revivre les grandes heures de notre histoire, un heureux caprice du sort a doté ces régions de tous les agréments qui peuvent attirer les visiteurs et faire la fortune d'un pays. De la mer aux Vosges s'étale toute une gamme de paysages qui étaient autrefois une source de profit pour le commerce local et constituent ce qui n'est pas négligeable, l'équilibre de notre balance commerciale, mais qui sont délaissés à l'abandon.

Tout espoir n'est évidemment pas perdu, pour les centres touristiques du Nord et de l'Est, de retrouver leur succès. Il suffirait de peu de chose, nous a-t-on dit, pour les attirer à leur charme et l'on nous a parlé avec une sympathie confiante de la réunion organisée, en septembre dernier, au Touquet-Paris-Plage, par l'Association des maires du Nord et de l'Est.

L'Association a, en effet, estimé qu'il avait mieux à faire que de s'accommoder sans réagir d'une situation qui finissait, si elle se prolongeait, par décourager tous les commerçants, tous les industriels, tous les travailleurs. Elle a élaboré un programme et préconisé toute une série de mesures susceptibles de faire revivre l'industrie touristique.

Le Comité de direction de l'Exposition du Progrès social, dont l'action s'exerce conjointement à celle des maires, se propose, de son côté, de profiter de l'afflux de visiteurs que déterminera, en 1938, la grande manifestation spectaculaire de Lille pour organiser des excursions dans tout le Nord et tout l'Est et diriger vers nos plages, vers nos stations, vers nos forêts, vers toutes les villes où le passé est si étroitement mêlé au présent, les touristes qui auront séjourné dans la capitale des Flandres.

Pour réaliser tout son programme, l'Exposition de Lille ne doit pas se borner à montrer ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans le domaine de

l'hygiène, du logement, de la protection de l'enfance, de l'urbanisme, de l'aménagement des sports et des loisirs. Elle ne doit pas se borner à établir une sorte de Code de la santé publique et à nous apprendre à vivre d'une manière plus simple, plus rationnelle et plus économique. Le développement du progrès social sous toutes ses formes suppose la restauration de notre économie. Et les salutaires leçons qui se dégageront de l'Exposition de Lille ne pourront être mises à profit que si l'on dispose de crédits suffisants. C'est pourquoi le Comité directeur veut s'attacher à faire connaître notre industrie touristique, à revivifier le commerce local et régional.

Les Conseils généraux des quatorze départements de la guerre qui avaient compris dès le premier jour, tout l'intérêt d'une exposition du progrès social, ne pouvaient pas ne pas donner leur cordiale approbation à un projet aussi bien conçu. Ils ont récemment voté en faveur de l'Exposition des subventions qui lui procurent des ressources immédiates et permettent d'entrer sans plus attendre dans la voie des réalisations.

Ces subventions proportionnées aux ressources de chacun de nos départements, sont d'un million pour le Nord, de 500.000 francs pour le Bas-Rhin, de 300.000 et 200.000 francs pour plusieurs autres départements. Les départements qui n'ont pas encore chiffré le montant de leur subvention, se réservant de le faire à leur session d'avril, ont émis un vote de principe.

Il est téméraire ainsi d'une volonté d'action, d'un désir de bien faire et de faire vite.

Le drame du rapide Strasbourg - Vintimille

UN NOUVEL INTERROGATOIRE DE VEYRAC

Nice, 25 décembre. — L'interrogatoire du contrôleur Veyrac, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de M^{lle} Garola, a commencé à 11 h. vendredi matin.

Mais l'interrogatoire a été interrompu à la demi-heure environ, au cours de laquelle l'inculpé répéta, mot pour mot, ses premières dépositions, sans toutefois parvenir à préciser quels furent ses réflexes au moment où il découvrit le meurtre.

L'importance de l'opération judiciaire réalisée vendredi matin, consistait surtout en une confrontation entre les déclarations de Veyrac et la déposition du convoyeur des P.T.T. Cacavelli, déposition que le magistrat instructeur considère toujours comme la base essentielle de son accusation.

M. Cacavelli a déclaré de nouveau, au magistrat :

« Veyrac, que je ne connaissais pas, est venu me chercher un peu avant d'arriver à Beaulieu. Il m'a dit qu'une femme dormait dans un compartiment. »

« J'ai suivi contre mon gré, mais je ne suis pas entré dans le compartiment. Je l'ai vu secouer M^{lle} Garola. »

« Il est sorti presque immédiatement après et m'a dit : « Tu vois, elle ne bouge pas. »

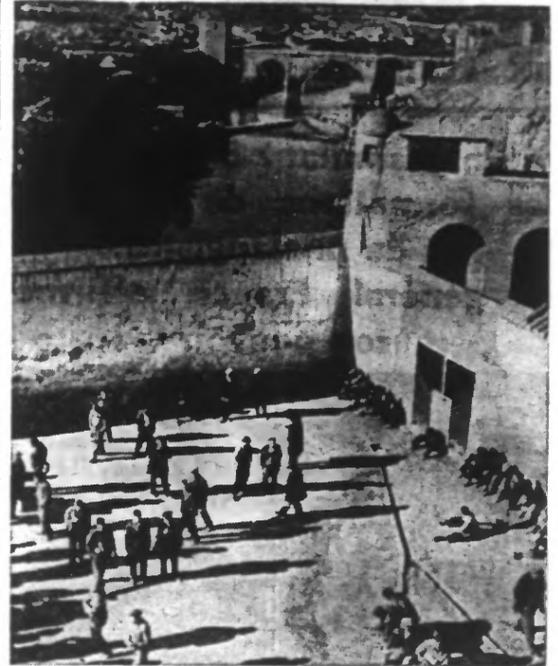
« J'ai cru qu'il voulait dire qu'elle dormait et je n'ai pu personnellement quelle était morte qu'à Monte-Carlo. »

M. Torres a déclaré accueillir cette déclaration avec les plus grandes réserves.

De son côté, M. Torres, défenseur de Veyrac, a exprimé une opinion radicalement opposée, qu'il motiva longuement par les diverses circonstances qui peuvent être invoquées à la décharge du contrôleur. Celles-ci appuient la demande de mise en liberté provisoire que l'avocat va déposer au nom de son client.

Un agent technique des Ponts et Chaussées, Pierre Courjal, âgé de 23 ans, a été, au port marchand de Toulon, deux jours de revolver sur M. René Colombo, sous-lieutenant à l'école militaire de Saint-Maixent et commandant grièvement. Il s'est ensuite suicidé.

La guerre civile en Espagne



LA COUR DE LA PRISON DE TOLEDO, OU SONT CONCENTRÉS DE NOMBREUX MILICIENS GOUVERNEMENTAUX, PRISONNIERS DES NATIONALISTES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autre part, la cavalerie faisant partie de la colonne des nationaux partie à l'attaque de Villa del Rio, a chargé l'ennemi et l'a mis en fuite, lui tuant cinquante hommes, dont un commandant et un capitaine. Les forces nationales ont poursuivi alors l'attaque et ont occupé Villa del Rio et Montoro.

Un important matériel est resté entre leurs mains.

La Noël chez les requetes navarrais

Avila, 25 décembre. — D'un des envoyés de l'Agence Havas :

« Malgré la guerre les « requetes » navarrais du secteur de Pequeros, dans la Serra de Guadarrama, ont respecté la tradition en fêtant joyeusement la nuit de Noël.

Tandis qu'un cordon de surveillance restait en première ligne, le gros des troupes a passé la « Nochebuena » à festoyer dans les abris parmi les grands arbres serrés au flanc de la montagne.

C'est dans un de ces abris que nous avons passé une partie de la nuit. Il y avait là sept rudes garçons navarrais, un sergent, un caporal et cinq hommes. A la leur d'une lampe à pétrole, aux flammes de grosses bougies, deux dindes, embrochées sur des batonnets, rôti-saient lentement. Sur le sol capitonné d'aiguilles de sapin s'entassaient les victuailles envoyées par les parents ou des amis inconnus.

Vers minuit les bavardages insouciants s'interrompent à l'entrée d'un hémis vêtu d'un manteau de peau de mouton : l'aumônier du bataillon. Aurost, à genoux, les soldats chanteront deux « Pater », deux « Ave » et quelques prières graves et naïfs de leurs petites noies.

Puis la fête reprit, tandis que l'aumônier se hâtait vers une autre tranchée. Nous avons pu saisir au passage les échos de parrailles réjouissances dans les autres abris du secteur, sur lequel le calme le plus complet a régné toute la nuit.

L'échec des pourparlers pour l'échange d'otages

Saint-Jean-de-Luz, 25 décembre. — On apprend que la nouvelle de l'échec des pourparlers engagés pour l'échange d'otages entre les gouvernements de Burgos et de Bilbao, a causé dans les milieux intéressés une cruelle déception.

Cet échec, qui devait assurer la libération de plus de quatre mille personnes de toutes conditions sociales au dur régime des bateaux-pontons ou de la prison depuis le commencement de la guerre civile, attend attendu aussi bien du côté des nationaux que du côté des gouvernementaux.

Toutefois, les hautes personnalités politiques et ecclésiastiques qui secondent la délégation de la Croix-Rouge internationale, conservent encore l'espoir de voir s'aplanir les difficultés qui ont mis brusquement fin aux pourparlers entre les deux camps adverses.

Mme Coste a déclaré qu'elle redoutait un geste meurtrier de son ami. D'autre part, la concierge de l'immeuble a déclaré n'avoir pas vu le meurtrier à son arrivée ni à son départ.

Ce dernier, qui avait prémédité son acte criminel, avait laissé une note écrite au crayon, annonçant son intention de tuer la jeune fille.

MM. Giral et Pedro Rico ont-ils été fusillés ?

Séville, 25 décembre. — Dans son allocution de jeudi, le général Queipo de Llano a signalé que, selon les nouvelles qui viennent de lui parvenir, M. Mallol, ancien directeur général de la Sûreté, est actuellement prisonnier des anarchistes, à Alicante. D'autre part, M. Giral, ancien ministre de la Marine, qui a été également prisonnier des anarchistes, aurait été tué. Il en serait de même de M. Pedro Rico, ancien maire de Madrid, qui aurait été fusillé à Ourense.

Un bateau de sauvetage vide est trouvé entre Alger et les Baléares

Marseille, 25 décembre. — Le vapeur « Laurentio » signalé par T.S.F. qu'il a rencontré ce matin un bateau de sauvetage sans nom et vide par 35° 51' de latitude nord et 1° 37' de longitude est.

Le point indiqué se trouve entre Alger et les Baléares.

LES QUARANTE HEURES DANS LE TEXTILE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette commission se réunira le 28 décembre 1936. Il convient, en outre, de remarquer qu'aux termes de l'article 9 du décret, le ministre du Travail ne peut statuer sur les demandes qu'à l'expiration du délai de 15 jours qui suit leur publication au « Journal Officiel ».

Il s'ensuit donc que les demandes qui ont été publiées au « Journal Officiel » du 23 décembre ne pourront être l'objet d'une décision du ministre avant le 8 janvier 1937.

Ce n'est qu'à partir de la décision du ministre, que les dispositions du décret ayant fait l'objet d'une demande de délai supplémentaire devront être obligatoirement mises en application. Pratiquement, cette date tombera le lundi 11 janvier.

Une jeune fille est tuée d'un coup de revolver par l'ami de sa mère, à Paris

Paris, 25 décembre. — Mme Angèle Coste, 108, avenue Victor-Rugo à Paris, cuisinière chez M. Bauman, rentier, chez elle, jeudi soir, avec les cadeaux de Noël qui étaient destinés à sa fille Marguerite, a trouvé celle-ci morte dans sa chambre, tuée d'une balle de revolver au cou.

L'enquête de M. Morin, commissaire de police du quartier de la Muette, s'est poursuivie vendredi.

Mme Coste a été entendue par le magistrat.

Mais, sans cesse, elle a fait le douloureux récit de sa vie avec le meurtrier, son ami François Taston, ivrogne et paresseux, qui lui faisait des scènes continuelles et avait proféré des menaces.

Mme Coste a déclaré qu'elle redoutait un geste meurtrier de son ami. D'autre part, la concierge de l'immeuble a déclaré n'avoir pas vu le meurtrier à son arrivée ni à son départ.

L'AFFAIRE DU QUAI D'ORSAY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce sont de véritables merveilles, des machines qui pensent et qui agissent. Réalisez cette chose : quand un avion s'élève au-dessus de la falaise lumineuse de l'appareil, celui-ci inscrit de lui-même les coordonnées qui permettent à un canon de se diriger vers le but, mobile avec toutes les dérives inhérentes à la vitesse, à la direction et à l'altitude de l'avion et tous les angles de tir. Ces projecteurs reviennent à la bagatelle d'un million pièce.

Or, on a de bonnes raisons de croire que, par de criminelles complaisances, les gouvernementaux espagnols étaient sur le point de recevoir plusieurs de ces projecteurs et ce serait la même bande, celle de Rosendfeld et C^o, qui manigançait ce marché criminel.

Ce n'est malheureusement pas tout. On parle aussi d'un marché de quatre mille masques à gaz qui auraient traversé les Pyrénées.

Et ce n'est pas encore fini. Les machines à fabriquer les cartouches sont extrêmement rares en France, il n'existe que trois usines à pouvoir les réaliser. Or, un marché de onze de ces machines avait été passé avec le gouvernement de Madrid. Et s'il n'a pas été réalisé, la faute en fut aux seuls Espagnols qui sont gens particulièrement hésitants.

Pourquoi Rosendfeld et Susanne Linder ont-ils été arrêtés ?

Mais le grand point d'interrogation que l'on continue de se poser, ajoute le « Journal », c'est celui du pourquoi de l'arrestation de Susanne Linder et de Michel Rosendfeld.

Certes, il y a des motifs légaux à cette grave et sévère mesure : Michel Rosendfeld n'était pas en règle et Susanne Linder a commis un faux. De bien pauvres motifs ! Mais les hautes protections dont se vante Rosendfeld dans le cabinet ministériel du juge d'instruction devraient être mises à l'épreuve. Lui et son associé ? Et ici l'on touche au véritable drame : il semble que l'un et l'autre aient payé des rivalités de puissances également gouvernementales : ayant été dénoncé par l'un, l'autre n'a pu que s'incliner.

Et puis, quand un agent est brûlé, n'est-il pas coutume de le lâcher ?

Les tarifs postaux pour les cartes à l'occasion du nouvel an

M. le receveur de Roubaix-principal nous prie d'insérer :

En vue de donner au public toutes facilités pendant la période du renouvellement de l'année et de réduire le plus possible le nombre des cartes postales, les cartes illustrées (y compris ceux des bureaux succursales et des bureaux annexes), seront autorisées à Roubaix, dans la matinée de vendredi 1er janvier 1937 et dimanche 3 janvier 1937, de 8 à 12 h.

Les cartes illustrées seront mises à la disposition du public dans les salles d'attente pour y recevoir les cartes de visite.

Le tarif applicable à l'affranchissement des cartes de visite des cartes postales illustrées et des imprimés dits « cartes mignonnettes » est le suivant :

CARTES POSTALES
1° Cartes postales pour la France et les Colonies : a) ne comportant que la date, l'adresse, la signature de l'expéditeur et cinq mots au plus de correspondance, 0 fr. 40.
b) comportant plus de cinq mots de correspondance, 0 fr. 45.

CARTES DITES « MIGNONNETTES »
Régime intérieur : Les cartes illustrées couramment appelées « cartes mignonnettes », n'ayant que les dimensions des cartes postales sont :

1° admisses au tarif des imprimés quand elles ne portent que des inscriptions imprimées ou manuscrites admisses sur les imprimés (0 fr. 15 jusqu'à 20 grammes) ;
2° admisses au tarif des lettres lorsqu'elles n'ont aucun caractère commercial et portant uniquement, outre la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur, une inscription manuscrite de cinq mots au plus exprimant des souhaits, félicitations ou autres formules de politesse ;
3° au tarif des lettres dans tous les autres cas.

Delmoite et Rossi vont tenter de battre deux records de vitesse en avion
Istres, 25 décembre. — L'aviateur Delmoite, qui devait tenter vendredi de battre le record de vitesse pure, a été contraint de renoncer à sa tentative par suite d'un vent du Nord souffrant à la vitesse de 30 à 35 kilomètres à l'heure. On prête aussi au capitaine Rossi l'intention de s'attaquer au record de vitesse sur 5.000 kilomètres.

LES GRÈVES

Les agents de police de Carvin ayant obtenu satisfaction ont repris leurs fonctions

Les agents de police de Carvin étaient mis en grève, nous l'avons annoncé, pour obtenir une augmentation de traitement. Une entrevue devait avoir lieu demain après-midi pour tenter de trouver une solution au conflit.

Sur les instances de M. Petit, commissaire de police, le municipalité de Carvin vient d'accorder entière satisfaction à ses agents. Ceux-ci ont donc repris leurs fonctions immédiatement.

Echos DERNIERE HEURE

La raie géante

Une raie géante, de neuf mètres de diamètre, a été pêchée sur la côte Pacifique des Etats-Unis. On a représenté ce monstrueux poisson comme un être exceptionnel. C'est une erreur ; il est connu et redouté dans le Pacifique tropical et notamment sur la côte ouest. Il est, en fait, le plus grand des poissons de la zone de la Paz, en basse Californie. On l'appelle là-bas « la Mantia Ragada ».

Elle atteint jusqu'à douze mètres de diamètre et offre cette particularité bizarre que, dans certaines espèces, les yeux sont à extrémité des ailerons. Il existe un exemplaire de Mantia au musée de Kensington, à Londres, et un autre, aussi curieux, et peu connu, au musée d'ichtyologie et d'entomologie de Singapour.

Il est possible que la Mantia, nageant à la surface de l'eau et ne laissant voir que son épine dorsale, ait été souvent en confusion avec le fameux serpent de mer.

Deux pays heureux

Par ces temps difficiles, il est bon de rappeler qu'il existe en Europe deux Etats où le paix n'a cessé de régner depuis cent vingt-deux ans.

Ces deux nations privilégiées sont la Suède et la Norvège. Le traité de Kiel les réunit en un seul royaume au mois de janvier 1814. Le 18 août 1905, chacun des deux Etats recouvra pacifiquement son autonomie.

La dernière guerre vit pourtant trois mille victimes en Norvège ; trois mille marins, pêcheurs pour la plupart, trouvèrent la mort sur des bateaux norvégiens coulés par des mines flottantes ou torpillés par des sous-marins allemands.

La Suède et la Norvège n'entretenaient qu'une toute petite armée ; le service militaire n'y dure que quelques mois.

Depuis Gustave-Adolphe et Charles XII des deux Etats de la péninsule scandinave n'ont pas connu de grands capitaines, mais ne suffit-il pas d'évoquer l'œsner, Orlig, Nansen, Nordenkjold, Nobel, pour constater que cette paix prolongée est loin d'être un obstacle au progrès des arts et des sciences ?

Près de Bordeaux, un jeune homme tue son père pour défendre sa mère

Bordeaux, 25 décembre. — Vendredi après-midi, Jean Rousson, âgé de 18 ans et demi, a tué son père, âgé de 36 ans, de deux coups de fusil, l'un au ventre, l'autre à la tête.

Le drame s'est déroulé rue Cesana, dans une cité ouvrière, à La Souterraine, commune de Froidon. Le jeune Rousson venait de terminer le déjeuner ; le fils était monté dans sa chambre pour se reposer, car il avait travaillé durant toute la nuit de jeudi à vendredi. Il commençait à s'assoupir, quand il entendit sa mère crier : « Au secours ! »

Il se précipita en hâte et aperçut son père, armé d'un couteau, qui serrait sa mère contre un mur en proférant des menaces de mort.

Il saisit un fusil et fit feu à deux reprises sur son père, qui s'est écroulé. Le Parquet s'est rendu aussitôt sur les lieux et a procédé à une reconstitution du crime.

La victime, alcoolique invétéré, avait, à deux reprises, frappé sa femme et le fils de plusieurs coups de couteau. Il était rentré ivre à son domicile vendredi matin et avait continué de boire pendant toute la matinée.

Quant au meurtrier, sur qui les meilleurs renseignements ont été recueillis, il semble bien qu'il n'ait tiré sur son père que pour défendre sa mère. Il a été arrêté et écroué à Bordeaux.

UNE COLLISION A UN PASSAGE A NIVEAU PRÈS DE GUINGAMP

Quatorze blessés
Paris, 25 décembre. — Une terrible collision s'est produite hier soir, au passage à niveau de la commune de Caliac, sur la ligne Carhaix-Caillac. Une draine qui transportait cinq employés de chemin de fer, qui regagnaient la gare de cette ville, leur journée terminée, est entrée en collision avec un autocar revenant de la foire de Caliac. Le choc fut des plus violents.

Les cinq occupants de la draine projetés sur la voie ferrée, furent tous plus ou moins grièvement blessés. Quant aux voyageurs transportés par le car, neuf furent blessés, dont trois grièvement.

Les chauffeurs des transports automobiles de Caliac se sont mis en grève en demandant une augmentation de salaire.

Des marins italiens saouvent l'imprimerie d'un journal espagnol à Tanger

Tanger, 25 décembre. — En raison d'articles parus dans le journal « Democrazia » et jugés injurieux pour l'Italie, 150 marins italiens ont pénétré à 20 h. dans l'imprimerie du journal et ont jeté dans la rue tous les imprimés, les pages et les collections du journal aux cris de « Vive le Duce, vive l'Italie ».

L'effervescence a duré une heure ; toutefois, il n'y a pas eu d'incident grave.

Le Gouvernement turc a racheté pour six millions les chemins de fer orientaux de la République de Cuba après le départ de M. Machado, a été renversé par une automobile, à Miami, et grièvement blessé.

Nouvelles Sportives

Les Six Jours de Gand

Au cours de la seconde partie de la nuit de jeudi à vendredi, la course a été très animée ; les tours pris et repris ont été nombreux et la plus grande animation a été celle de la nuit. L'équipe Blaas-Pellenaars s'est distinguée et a relégué à tous les moments. Le calme est revenu dans la matinée de vendredi mais l'après-midi a été très animé. Billiet, De Kuysscher se sont montrés les meilleurs et ont été à la base de toutes les chasses. Après les sprints de 17 h., trois équipes étaient en tête dans la soirée, le Bruzelsels Van Vloekoven à l'abandon. D'autre part, l'Allemand Kilian, victime d'une crevaison, a fait une chute, entraînant avec lui le Hollandais Van den Broeck.

Les sprints de vendredi à 22 heures ont été gagnés par le premier par Charles Leconte par Billiet, le troisième par Wala, le quatrième par Fyrenburg et le cinquième par De Kuysscher.

Voici le classement à 22 h. 30 : 1. Billiet-De Kuysscher, 102 points ; 2. Fyrenburg-Wala, à 1 tour, 57 pts ; 3. Pellenaars-Slaats, 54 pts ; 4. Charlier-Depaue, 58 pts ; 5. De Bruycker-Verhaegen, 50 pts ; 6. Kilian-Vopel, à 2 tours, 82 pts ; 7. Raes-Christiansen, 27 pts ; 8. Van Schuyveland-Verhaegen, à 3 tours, 66 pts ; 9. Aerts-Deneef, à 4 tours, 123 pts ; 10. Verreycken-Meerchaert, 61 pts ; 11. Van Buggenhouck, seul, à 14 tours.

Après 48 heures de course, 1.150 kilom. avaient été couverts.

Le championnat du monde de billard

Alger, 25 décembre. — Voici le classement après la sixième journée :

1^{er} Davin (France), 42 pts ; 2^{es} Tietze (Allemagne), 41 ; 3^{es} Ferras (Portugal), 38 ; 4^{es} Gaspard (France), 37 ; 5^{es} Szwed (Pologne), 26 ; 6^{es} Cabras (Espagne), 25 ; 7^{es} Beseleers (Belgique), 21 ; 8^{es} Van Vliet (Hollande), 20.

Football-Association

Raymond Braine jouera de nouveau au Berocht A.C.
Comme suite à une demande du joueur Raymond Braine et du Berocht A. C., le comité exécutif de l'Union belge des sociétés de football a réajusté Raymond Braine qui pourra donc participer aux championnats officiels après le délai réglementaire de vingt jours passé au Berocht. Raymond Braine jouera son premier match de championnat contre le White Star, le 17 janvier.

Tennis

La Coupe de Noël du Tennis-Club de Lyon
Lyon, 25 décembre. — Vendredi, sur les courts couverts du Tennis-Club de Lyon, s'est jouée une assistance nombreuse la « Coupe de Noël » organisée par le Tennis-Club de Lyon.

Le champion de Suède Karl Schroeder a affirmé, une fois de plus, sa classe en disposant avec facilité du Lyonnais Santal. Il a gagné d'ores et déjà comme le grand favori de cette coupe, dont il est déjà détenteur.

Par ailleurs, F. Ferré et J. Leseur furent de faciles vainqueurs de Robin et Bouliard. Par contre, plus difficile fut la victoire de Goldschmidt contre le Lyonnais Mital.

En double, Karl Schroeder et Nistroem se sont qualifiés pour la finale au dépens de l'équipe française Destreum et Rodal, qui abandonna au troisième set, alors qu'elle était largement dominée.

Loterie des RÉGIONS LIBÉRÉES
TRANCHE 1937
2^e Série
Tirage à LENS

1 Billet = 2 numéros
2 chances

EN VENTE : BANQUES & TABACS

LES SPORTS D'HIVER



UNE CARAVANE DE SKIERS, DANS LA MONTAGNE, PRÈS DE SAINT-MORITZ

(Ph. N.T.T.)